

Résultats d'un observatoire de suivi des 1^{ères} mises en place d'un nouveau vaccin contre la leptospirose, destiné aux truies

S. CHOUËT, L. DALUZEAU, D. DUVION, M. RIGAUT
MSD Santé Animale, 7 rue Olivier De Serres, 49 071 Beaucozéz, France
sylvie.chouet@msd.com

INTRODUCTION

La leptospirose est responsable de troubles de la reproduction dans les unités porcines du monde entier et les sérovars en cause varient selon l'espèce mais aussi les pays concernés (André-Fontaine, 2016). La gestion sanitaire des élevages présentant la maladie reposait jusqu'en 2018 sur des mesures de biosécurité alliées à des traitements antibiotiques (souvent collectifs, parfois individuels) du cheptel reproducteur. L'arrivée en décembre 2018 d'un vaccin possédant la valence Leptospire (protection contre 9 sérovars) était donc l'occasion pour les vétérinaires praticiens d'évaluer son impact économique en élevage par l'amélioration des critères de reproduction.

MATÉRIEL ET MÉTHODE

Les élevages sélectionnés

14 vétérinaires porcins ont accepté de collecter les données de 17 élevages dans lesquels ils avaient mis en place le nouveau vaccin protégeant vis-à-vis du rouget, de la parvovirose et de la leptospirose. La mise en place du vaccin devait être effective depuis au moins cinq mois : 5 mois avant et 5 mois après.

Les données récoltées

Un descriptif de l'élevage était d'abord relevé (Tableau 1) ainsi que le programme vaccinal visant la reproduction et les traitements antibiotiques réguliers administrés aux reproducteurs sur les deux périodes. Les résultats par bande, des ateliers verraterie et maternité étaient collectés pour les deux périodes.

Les analyses statistiques

Pour analyser les différentes données récoltées, un test non paramétrique de Kruskal Wallis a été appliqué. Concernant les traitements antibiotiques administrés, leur quantification a été établie en jours de traitements. Par exemple, un traitement oral de 14 jours deux fois par an revient à 28 jours par an soit 11,66 jours / truie sur 5 mois.

LES RÉSULTATS

Description de l'élevage	Nbre d'élevages	
Type de production :	VPF	16
	Label	1
Présence d'un bâtiment sur paille pour les reproducteurs :	Oui	2
	Non	15
Présence d'animaux domestiques dans les bâtiments d'élevage :	Oui	2
	Non	15
Gestion de la quarantaine :	Tout plein/tout vide	13
	En continu	4

TABLEAU 1 : Description des 17 élevages de l'observatoire

Concernant le programme vaccinal appliqué, les 17 élevages avaient recours à un vaccin protégeant vis-à-vis du rouget et de la parvovirose, 11 vis-à-vis du SDRP, 10 pour le virus PCV2 et enfin 8 pour la grippe porcine.

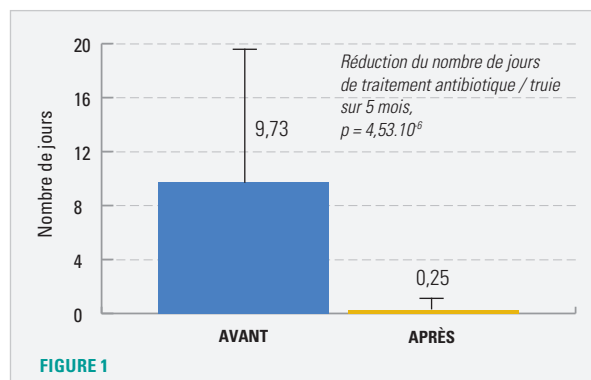
REMERCIEMENTS

Aux 14 vétérinaires ayant accepté de récolter les données en élevage et de les partager pour la réalisation de cette première.

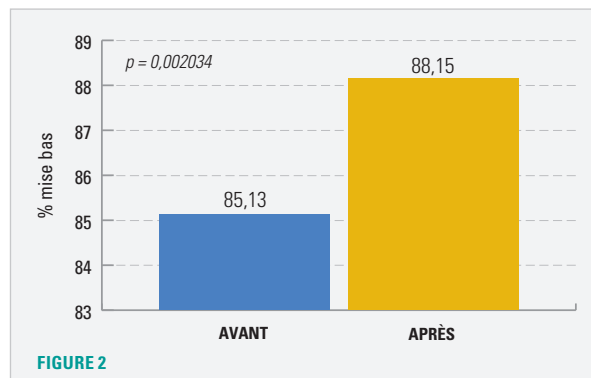
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

André-Fontaine G., 2016. Leptospirosis in domestic animals in France serological results from 1988 to 2007. Rev. Sci. Tech. Off. Int. Epiz., 35 (3), 913-923.

Des traitements antibiotiques réguliers visant les troubles de la reproduction étaient en place dans 15 élevages. Le nombre de jours de traitement antibiotique par truie a été statistiquement très fortement réduit avec la vaccination leptospirose comme le montre la Figure 1.



Concernant l'atelier verraterie, le taux de truies et cochettes pleines passe de 89,92 % à 90,88 %. Au niveau de l'atelier maternité, le taux de truies et de cochettes à la mise-bas est amélioré significativement de 3,5 %, figure 2.



Le nombre de porcelets nés totaux passe de 15,10 à 15,44 par truie sur les périodes avant/ après, différence significative ($P = 0,001069$) ; le nombre de porcelets sevrés s'améliore également de 11,97 à 12,13 mais non significativement ($p = 0,1452$).

CONCLUSION

Ces premiers élevages observés et sélectionnés par 14 vétérinaires praticiens montrent tout d'abord une diminution très significative des traitements antibiotiques. De ce fait, le coût engendré via la vaccination leptospirose, réalisée avec le nouveau vaccin multivalent, est largement compensé par la réduction voire l'arrêt des traitements antibiotiques dans 15 élevages. L'amélioration du taux de mise-bas de 3,5 % pour un élevage de 100 truies représente 8,4 truies en plus à la mise-bas. En prenant une moyenne de 14 porcelets nés vivants par truie, cela représente, pour un élevage de 100 truies, 6585 € de gain supplémentaire à l'année (selon base de calcul IFIP, GTE 2012, 56 € de gain par porcelet né vivant supplémentaire).